


# DANGER DES ONDES ET DU WI-FI: protéger les enfants des crèches

 Un courrier à tous les bourgmestres wallons et bruxellois pour les prier de ne pas installer ou d'éliminer le wi-fi des crèches

► Elles sont partout : dans votre salon, au travail, au restaurant, dans votre chambre, via votre gsm, etc. Les ondes wi-fi, la 4 G et les GSM sont-ils la prochaine catastrophe majeure de santé publique à laquelle seront confrontées nos sociétés ? Certains le pensent. Pas Céline Fremault (CDH), ministre bruxelloise de l'Environnement, qui a confirmé que les normes de rayonnement seront revues à la hausse pour permettre de déployer la technologie 5G en Région bruxelloise (voir encadré).

Pour Christophe Lacroix (PS), président du groupe PS au Sénat, c'est un signal d'alarme de plus : il estime indispensable d'appliquer un principe élémentaire de précaution contre les ondes, wi-fi ou données mobiles, qui pourraient être, selon

lui "la prochaine question majeure de santé publique, comme auparavant le tabac ou l'amiante".

**C'EST DANS** dans cette logique qu'il s'apprête à envoyer à chaque commune wallonne ou bruxelloise un courrier leur demandant de ne pas installer de wi-fi dans les crèches. "J'ai moi-même déjà appliqué ce principe dans les écoles et les crèches de ma commune. À l'école, le wi-fi est coupé en journée, et on ne l'allume que ponctuellement pour effectuer des activités pédagogiques très

précises. Les nourrissons et les enfants en bas âge sont particulièrement sensibles et doivent être protégés", précise Christophe Lacroix, bourgmestre de Wanze. "Le but n'est pas d'effrayer les gens ni de créer la panique. Mais je sou-

haite vivement attirer l'attention sur la problématique du wi-fi et des ondes. Il existe un risque potentiel : les effets sur la santé en sont encore trop méconnus. Je crois que, lorsque c'est possible, d'autres techniques sont à envisager et à appliquer, comme les connexions filaires ou li-fi."

Une dizaine de mois avant

l'annonce de la 5G à Bruxelles, plusieurs acteurs s'étaient manifestés pour protester contre l'annonce de l'installation des compteurs électriques intelligents, partout en Wallonie.

"Je comprends bien qu'il faille renforcer la compétitivité avec la 5G. Mais tout ne peut pas être relié à cet objectif économique. Rien n'est prévu pour protéger les personnes électrohypersensibles des effets néfastes des ondes émises. L'OMS estime qu'ils sont entre 100.000 et 300.000 personnes en Belgique", reprend Christophe Lacroix. "Ce phénomène est ignoré en Belgique qui ne reconnaît pas l'électrohypersensibilité. Alors que d'autres pays scandinaves, la Suisse et même la France, sont bien plus avancés."

On qualifie une personne d'électrohypersensible lorsque des symptômes apparaissent à des degrés d'exposition bien en deçà des valeurs limites internationales, et qui n'entraînent aucune réaction chez la plupart des gens.

En mai 2017, Christophe Lacroix, mais aussi Philippe Mahoux, médecin de son état, ont déposé une proposition visant à faire reconnaître l'électrohypersensibilité comme pathologie.

Le sénat ne s'est pas encore prononcé sur ce texte.

"Dès qu'un patient manifeste des plaintes, il faut les prendre au sérieux", estime Maggie De Block (Open-Vld), ministre de la Santé. "Cependant, il n'existe pour l'instant aucun lien scientifique prouvé entre l'exposition aux champs électromagnétiques et certains symptômes." Elle évoque l'absence de consensus scientifique à ce sujet.

"L'OMS pourrait reconnaître l'électrohypersensibilité comme une maladie", conclut la ministre de la Santé. "Cela fournirait également à la communauté scientifique les outils dont elle a besoin pour mener des recherches supplémentaires sur le diagnostic et le traitement. Pour l'instant, cependant, aucun signal n'est envoyé dans cette direction. L'hypothèse que le phénomène soit lié à plusieurs facteurs, surtout psychosociaux, reste d'actualité."

Adrien de Marneffe

## 5G à Bruxelles : "On est 20 fois plus stricts que ce que recommande l'OMS"

Pour permettre l'installation de la 5G à Bruxelles, la norme d'émission sera donc revue à la hausse et passera de 14,5 V/m en extérieur et de 9 V/m en intérieur. "Ces normes sont 50 fois plus strictes que ce que recommande l'OMS et l'ICNIRP, et elles demeureront 20 fois plus strictes dans le cadre de la révision que je propose", nous assure Céline Fremault (CDH), ministre bruxelloise de l'Environnement qui assure qu'au niveau du contrôle des

normes, "la Région bruxelloise est la plus avancée du monde". "Chaque année, le comité d'experts neutre et indépendant réétudie les effets de cette norme sur la santé, l'économie et le développement des technologies. Il s'agit d'un état des lieux effectué pour le Parlement et le gouvernement, et donc en toute transparence pour les citoyens."

La ministre ajoute que le comité d'experts a remis un avis disant qu'en matière de santé pu-

blique, la norme actuelle (6 V/m) n'était pas problématique. Elle estime que la 5G était nécessaire. "Les réseaux étaient saturés", ajoute le cabinet de la ministre.

De quoi convaincre les adversaires de la 5G ? "Les autorités parlent des normes en lien avec les effets thermiques. Les scientifiques parlent des effets biologiques, moléculaires. De sorte que nous avons ensemble un dialogue de sourds", estime la médecin qui a témoigné devant le Sénat.

# “Une catastrophe sanitaire EN TRAIN DE SE JOUER !”

▣ Ingrid, médecin généraliste, elle-même électrohypersensible, a tiré la sonnette d'alarme devant le sénat. Elle raconte son expérience quotidienne

► Ingrid (prénom d'emprunt), médecin généraliste de 41 ans, elle-même électrohypersensible, a témoigné devant le sénat dans le dossier de la demande de reconnaissance de l'électrohypersensibilité comme pathologie. “Si j'ai accepté, ce n'était pas pour parler de ma petite personne. Depuis que le diagnostic me concernant a été établi, j'ai été consulté pratiquement toutes les informations qui existent à ce sujet. Je suis effarée de ce que j'ai découvert. Il faut en informer le grand public. J'espère que ce message pourra lui être porté. Car c'est une catastrophe sanitaire qui est en train de se jouer. Dans 10 ans, les effets seront parfaitement visibles. Et je ne dramatise pas, malheureusement...”

**Comment avez-vous découvert votre électrohypersensibilité ?**

“On ne le découvre pas tout de suite car les facteurs sont multiples. J'ai d'abord commencé à avoir de l'arythmie cardiaque, de plus en plus forte. J'ai consulté un cardiologue qui n'a rien trouvé. Ensuite, un malaise général, des bouffées de chaleur, des maux de tête. Je n'ai pas fait le lien avec les ondes, le wi-fi.”

**Comment avez-vous fait ce lien ?**

“J'ai commencé à avoir des insomnies violentes. Après quatre nuits sans dormir, même une minute, j'ai été victime d'hallucinations. Une nuit d'insomnie, je suis descendue dans mon salon. Dans une

sorte de réflexe de survie, j'ai débranché mon wi-fi, juste pour voir... J'ai senti immédiatement mon corps se dégonfler comme un ballon. J'ai alors fait le test de ne pas m'exposer aux ondes pendant 48 h. Je suis restée chez moi. Tout a disparu. J'ai scientifiquement fait la démarche de rallumer le wi-fi pour la nuit. Chaque fois, les symptômes revenaient.”

**En dehors de la maison, vos symptômes réapparaissent ?**

“Ma vie a changé. Je ne peux plus aller au restaurant, au cinéma. Je suis piégée chez moi...”

**Quels sont les risques pour la santé des ondes ?**

“Tant pour les adultes que pour les enfants, il y aura un gros impact. Les enfants qui naissent aujourd'hui sont déjà en contact avec les ondes dans l'utérus. Leur cerveau absorbe toutes ces ondes.”

**Et les conséquences ?**

“Chez les adultes et encore plus les enfants, les téléphones et les ondes wi-fi portables augmentent les tumeurs cérébrales, les troubles de l'attention, du sommeil. Cela favorise des pathologies multiples... À long terme, il y a aussi Alzheimer. C'est alarmant.”

AdM

## “De plus en plus d'indices D'UNE RÉELLE NOCIVITÉ”

▣ Wendy de Hemptinne, physicienne et fondatrice de l'initiative citoyenne ondes.brussels

► L'initiative citoyenne ondes.brussels mène le combat contre les ondes.

Wendy de Hemptinne, physicienne, fondatrice de l'initiative, est particulièrement inquiète du rehaussement des normes d'émission des ondes pour permettre l'installation de la 5G dans la capitale. “L'innocuité de la 4G n'a jamais été prouvée. Au contraire, il y a de plus en plus d'indices d'une réelle nocivité. Je rencontre un nombre croissant de gens qui sont impactés. Et on fonce vers la

5G, une nouvelle technologie pour laquelle on a de fortes suspicions qu'elle sera encore plus nocive. D'autant qu'il s'agit d'une couche supplémentaire qu'on ajoutera à celle qui existe déjà.”

Outre son action militante, sa formation scientifique lui permet d'exposer l'effet des ondes sur le corps humain. “Pour comprendre, il faut regarder le fonctionnement d'un four à micro-ondes. Si vous placez un animal dans ce four, il a peu de chances de survie. Ce sont les

mêmes ondes mais bien sûr, les normes protègent l'être humain d'une telle exposition. Mais les scientifiques ont identifié que ces ondes avaient un effet biologique sur le corps et non thermique. Il faut comparer la réaction du corps avec une oxydation et une inflammation pour se protéger d'une agression extérieure. S'il s'agit d'une maladie, sur une durée déterminée, cela peut être efficace. Mais avec les ondes, il s'agit d'une agression continue. Ce mécanisme de défense se retourne contre nous, avec des dégâts dans l'ADN des cellules, et la barrière hémato-encéphalique. À terme cela peut dériver sur des cancers, des Alzheimer, des AVC, parfois même chez les enfants, mais aussi à de l'infertilité masculine pour les hommes qui rangent leur GSM en poche. Les électrohypersensibles ne sont que la partie émergée de l'iceberg.”

AdN

# DES TUMEURS chez les rats de laboratoire

 Des experts de Bruxelles-environnement ont analysé l'impact des ondes sur la santé

► En janvier 2018, Bruxelles-Environnement a remis un rapport officiel du comité d'experts sur les radiations non ionisantes 2017-2018. Ce rapport, auquel la ministre Frémault fait référence, évalue notamment les effets sur la santé de la propagation des ondes pour la norme 4G. Les experts se sont intéressés à l'étude du programme américain NTP (National Toxicological Programme) concernant les effets des radiations des téléphones mobiles sur les rats.

*“Les résultats présentés étaient assez surprenants. Jusque-là, les études avaient dans l'ensemble révélé que le rayonnement des GSM était inoffensif chez les animaux. Or, l'étude du NTP livre des observations suggérant le contraire”,* écrivent les experts dans ce rapport.

En effet, les chercheurs ont constaté une hausse des tumeurs chez les rats exposés à ce

rayonnement. *“Le rayonnement RadioFréquence – RF (GSM, CDMA) a conduit à une augmentation avérée des gliomes et des schwannomes (types de tumeurs) chez les rats mâles, mais pas chez les rates”,* précise le rapport. Les experts nuancent cependant ces résultats. *“L'étude a aussi montré que les animaux témoins (non exposés) avaient une longévité moindre que leurs congénères exposés. L'absence de tumeurs (gliomes, schwannomes) chez ces témoins était-elle due au fait qu'ils vivaient moins longtemps que les animaux exposés ?”,* s'interrogent-ils. *“Par contre, on peut dire qu'il est quand même frappant que ce soit justement les gliomes et les schwannomes qui ressortent. Ce sont effectivement ces mêmes tumeurs qui sont mises en avant dans l'enquête épidémiologique. Il est dès lors permis de se demander s'il s'agit vraiment d'un hasard.”*

**SI L'ÉTUDE A TROUVÉ** des effets, les experts estiment cependant qu'elle *“soulève davantage de questions qu'elle n'y répond”* et que si *“on ne peut donc encore rien exclure, il serait assurément déplacé de tirer des conclusions hâtives ainsi que d'aucuns l'ont fait”*.

Précisons en outre que les conditions d'exposition appliquées pour les rats ne sont pas comparables, car nettement plus élevées, que l'exposition à laquelle un être humain peut être normalement soumis. Les experts de Bruxelles Environnement ont conclu que la recherche n'était toujours pas en mesure de démontrer que des intensités normales d'exposition peuvent entraîner des effets nocifs pour la santé. Cela ne signifie cependant pas que ces risques soient exclus...

AdM